



Solidaire
depuis 1921

Code d'éthique des élections

Application des résolutions adoptées par :
le conseil confédéral de mars 2023
le conseil confédéral extraordinaire de janvier 2026

Code d'éthique des élections

La CSN est un mouvement qui s'est toujours davantage inspiré d'une certaine manière d'être et de faire que d'un registre où seraient colligées les règles déterminant le fonctionnement de la vie du mouvement dans tous ses détails.

Cela s'applique aussi bien à la qualité des relations qui doivent s'établir entre les personnes, dans l'exercice de leurs occupations militantes, qu'au respect de ces mêmes personnes quand elles deviennent candidates à l'un ou l'autre des postes électifs dans le mouvement.

Démarche syndicale et respectueuse

Ainsi, poser sa candidature doit-il s'inscrire à l'intérieur d'une démarche syndicale où le respect des personnes, de leurs idées, de leur engagement interdit le recours à des procédés, des propos, des écrits ou des moyens qui viendraient à l'encontre des principes syndicaux qui guident notre action au quotidien. Les propos ou écrits injurieux, racistes ou de mauvais goût, les attaques personnelles ne peuvent être tolérés, à quelque moment que ce soit, et particulièrement à l'occasion des élections de la CSN.

Lorsque l'on mène une campagne électorale, celle-ci doit s'appuyer sur des déclarations exactes, de manière à éviter tout propos faux ou trompeur, exempt de déclaration diffamatoire.

Il demeure fondamental de maintenir la distinction entre les campagnes électorales fédérales, provinciales ou municipales et des élections syndicales. Le fonctionnement de la démocratie politique de type parlementaire s'appuie sur l'organisation en partis, dont l'objectif ultime demeure l'écrasement de l'adversaire. Rien n'est davantage étranger à la démocratie syndicale, dont l'objectif est de persuader, de convaincre, afin que se dégage, à la suite de débats dont la qualité doit demeurer un souci constant, une orientation appuyée par le plus grand nombre. Le congrès de la CSN n'en est pas un d'abord d'élections, mais d'orientations.

Débat d'idées

Il faut constamment garder à l'esprit que, même si les idées sont portées par des personnes, le débat, y compris dans ses dimensions électorales, en demeure un débat d'idées, et non de personnes. S'éloigner de ce principe ferait courir à notre mouvement des dangers dont on peut constater ailleurs les effets dévastateurs.

Tract, médias sociaux ou objet de propagande électorale

La personne candidate peut utiliser diverses plateformes pour promouvoir ses idées. L'utilisation des médias sociaux et d'autres outils Web est permise.

À partir du moment où le mouvement lui-même prend en charge la présentation des candidates et candidats, avant et pendant le congrès, les tracts et la propagande électorale ne peuvent être tolérés lors du congrès.

Étant donné que la CSN assume la diffusion des candidatures, il n'est pas permis d'utiliser les outils d'information et les médias sociaux de la CSN et de ses organisations affiliées à des fins de campagne électorale.

Rapport avec les médias

La CSN est une organisation ouverte qui ne fonctionne pas en vase clos. Elle n'a rien d'une société secrète et elle tire d'ailleurs une bonne partie de sa force et de son influence du fait qu'elle ne craint pas de porter les débats sur la place publique. Il serait donc illusoire, dans les relations que les candidates et les candidats devront entretenir avec les médias, de penser asseoir un code d'éthique sur des interdictions : interdiction de participer à des émissions, interdiction d'accorder des entrevues, etc. Ce fonctionnement ne nous ressemble pas. Il est à noter que toute forme de publicité payée dans des médias irait à l'encontre de nos pratiques.

Cependant, les candidats devront garder à l'esprit que le lieu privilégié de l'action syndicale, là où se joue à plein sa démocratie propre, là où elle s'exprime dans toutes ses dimensions, c'est l'assemblée; en l'occurrence le congrès.

En conséquence, les mêmes critères de respect des personnes et de l'avancement du débat syndical démocratique devront guider les militantes et les militants dans les rapports avec la presse. Il n'est ni possible — ni même souhaitable! — d'agir de façon à ce que les médias ne s'intéressent pas à nos débats. Par contre, il faut constamment avoir à l'esprit que l'image de la CSN et la perception qu'on pourra avoir du mouvement reposent, finalement, sur chacune et sur chacun. Ce qui est encore plus vrai à l'occasion des élections.